



**HANDBALL
FAIT
ÉCOLE**



**HAND
BALL
SCHWEIZ
SUISSE**

Descriptif des activités d'un/e ambassadeur/rice HfE

Objectif

En dispensant des leçons de démonstration, l'ambassadeur/rice (re)familiarise les enseignants et élèves avec la pratique du handball. Il/elle démontre les possibilités d'enseigner le handball en tenant compte de l'environnement scolaire ainsi que de l'âge et des aptitudes des élèves.

Activités

- établit et soigne le contact avec l'école avec l'aide du club local
- donne au maximum 57 leçons par année scolaire (selon le contingent attribué) dans les établissements scolaires intéressés d'un district défini
- peut donner des leçons dans un autre district, mais uniquement après l'accord du/de la responsable HfE de la région
- soutient le club lors de l'organisation du tournoi scolaire local
- est la personne de contact de l'école
- fait le lien avec les coordinateurs/rices des clubs locaux afin d'intégrer les enfants intéressés dans les mouvements de relève
- signe une convention avec la FSH pour qu'il/elle puisse facturer ses leçons données

Formation

- Le document «directives de formation - HfE» constitue la base pour la formation de l'ambassadeur/rice HfE. La formation s'inspire de la conception J+S de l'OFSPPO et est disponible sur le site internet de la FSH.
- La reconnaissance J+S Allround (Sport des enfants) ou J+S Sport de jeunes Handball est la condition à la convention d'ambassadeur/rice HfE.
- Idéalement avant la première leçon donnée, l'ambassadeur/rice suit l'introduction administrative (1-2 heures), donnée généralement par le/la responsable HfE. L'introduction administrative doit obligatoirement être suivie durant la première année de la convention.
- Durant la première année de la convention, la reconnaissance J+S Allround (Sport des enfants) doit être obtenue si l'ambassadeur/rice ne la possède pas encore.
- Dernière étape de la formation HfE, l'ambassadeur/rice suivra les modules de perfectionnement «J+S Allround HfE» et «J+S Allround Handball des enfants» durant la 2e respectivement la 4e année.
- La reconnaissance en tant qu'ambassadeur/rice HfE est valable durant 10 ans sans obligation de perfectionnement HfE supplémentaire.
- Les enseignants formés bénéficient d'un parcours de formation facilitée.

Section Promotion du Handball, le 26 juin 2024